NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

DANS LA POLICE

TABLEAU D'AVANCEMENT POUR 1913.
— POLICE MUNICIPALE

M. Gaehlinger, commissaire central de police hors classe à Lille, au traitement de 7.000 francs, est proposé pour le traitement de 8.000 francs.

M. Grimm, commissaire central de police de classe exceptionnelle à Calais, au traitement de 6.400 francs, est proposé pour passer hors classe au traitement de 7.000 fr.

M. Carré, commissaire central de 1re classe à Dunkerque, est proposé pour passer de classe exceptionnelle.

M. Adamistre, commissaire de police de 2e classe à Calais, est proposé pour passer de 1re classe.

M. Caillet, commissaire de police de 2e classe à Wattrelos, est proposé pour passer de 2e classe.

M. Douez, commissaire de police de 3e classe à Marcq-en-Barœul, est proposé pour passer de 2e classe.

M. Duverney, commissaire de police de 3e classe à Avesnes, est proposé pour le 2e classe. M. Heuw, commissaire de police de 3e classe à Arras, est proposé pour la 2e classe. M. Terrade, commissaire de police de 3e classe à Calais, est proposé pour la 2e classe. M. Doicino, commissaire de police de 4e classe à Bourbourg, est proposé pour la 3e classe.

M. Fabre, commissaire de police de 4e classe à Lille, est proposé pour la 3e classe ; M. Fogel, commissaire de police de 4e classe à Lomme, est proposé pour la 3e classe ; M. Spott, commissaire de police de 4e classe à Gravelines, est proposé pour la 3e classe.

Police mobile. — M. Weller, commissaire divisionnaire, chef de la 2e brigade mobile à Lille, au traitement de 7.000 francs, est proposé pour le traitement de 8.000 francs. M. Lesparlette, commissaire de police mobile de 3e classe à la 2e brigade à Lille, est proposé pour passer à la 2e classe. M. Picart, commissaire de police de 4e classe à la 2e brigade à Lille, chargé provisoirement des fonctions de commissaire de police mobile, est proposé pour la titularisation dans cet emploi à la 3e classe.

M. Bouche, *inspecteur de police mobile* et de police spéciale à la 2e brigade à Lille, au traitement de 2.200 francs, est proposé pour le traitement de 2.600 francs. M. Mercoeur, inspecteur de police mobile et de police spéciale à la 2e brigade à Lille, au traitement de 1.800 *francs, est proposé pour le traitement* de 2.200 francs. M. Vasseur, inspecteur à la 2e brigade à Lille, est inscrit, au même titre, pour le même avancement.

M. Meneix, commissaire spécial de police à Jeumont, est proposé pour le traitement de 6.000 francs au lieu de 5.400 francs. M. Caron, commissaire spécial à Calais, est proposé pour le traitement de 4.800 francs au lieu de 3.600 francs. M. Enault commissaire spécial adjoint à Calais, au traitement de 1.800 francs, est proposé pour le traitement de 2.400 francs. M. Rodière, commissaire spécial adjoint à Lens, au traitement de 1.800 francs, est proposé pour le traitement de 2.400 francs.

Cour d'assises du Nord

Le rôle de la session de Janvier

Voici le rôle de la session de la Cour d'assises du Nord, qui s'ouvrira le lundi 13 janvier, sous la présidence de M. le conseiller Bérard.

Audience du Lundi 13 Janvier

Ministère public : M. Cauvès, substitut du Procureur général

INCENDIE CRIMINEL A ANNAPPES

Emile Melaerts, 48 ans, sans profession ni domicile, brasseur, né à Wattrelos, est accusé d'avoir mis le feu, le 29 mai 1908, à des meules de récoltes appartenant à M. Chuffart. — 2 témoins.

ATTENTAT AUX MŒURS A LILLE

Henri Carton, 35 ans, manœuvre à Lille, accusé de s'être livré à des attentats à la pudeur en 1911 et en 1912, sur la fille de sa femme, Hermance Seghers, âgée de 11 ans. — 7 témoins.

Audiences du Mardi 14 Janvier

Ministère public : M. Stemler, avocat général

AVORTEMENT ET COMPLICITÉ A LILLE

Angèle Cheval, femme Scaillet, 42 ans, née à Hellemmes-Lille, ménagère, demeurant à Lille ; Marie Rousé, 17 ans, née à Deûlémont, ménagère à Lille ; Eugénie Penet, 23 ans, dévideuse, née et demeurant à Lille ; Marie Bériou, femme Rousé, 37 ans, née à Maubeuge, cabaretière à Lille, accusées d'avoir, en 1909, 1910, 1912, à Lille, la première, procuré l'avortement, à l'aide de manœuvres, à Eugénie Penet et Marie Rousé ; ces deux dernières de s'être soumises aux manœuvres abortives ; Marie Bériou, d'avoir provoqué ou aidé l'avortement de Eugénie Penet et de Marie Rousé. — 6 témoins.

HOMICIDE VOLONTAIRE A ROUBAIX

Alphonse De Jaegher, né à Anseghem (Belgique), le 17 février 1850, tisserand à Roubaix, est accusé d'avoir, en cette ville, le 2 novembre 1912, volontairement donné la mort à Léontine Mahieu, son amie. — 4 témoins.

Audiences du Mercredi 15 Janvier

Ministère public : M. Cauvès, substitut du Procureur général

ATTENTATS A LA PUDEUR A FERON

Henri Boulanger, né à Saint-Aubin-Rouillon, le 27 septembre 1884, journalier à Féron, est accusé d'avoir, à Féron, en 1912, commis des attentats à la pudeur sur la jeune Suzanne Fourdrognies, alors âgée de moins de treize ans. — 11 témoins.

ATTENTAT A LA PUDEUR, VIOL, COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES A CAMBRAI

Auguste Scottière, 37 ans, né à Beaumont, tailleur, est accusé d'avoir, en 1912, à Cambrai, commis un attentat à la pudeur et un viol sur sa fille, Sidonie, 21 ans, et d'avoir porté des coups et fait des blessures à sa femme et à sa fille. — 7 témoins.

Audience du Jeudi 16 Janvier

Ministère public : M. Stemler, avocat général

INCENDIE VOLONTAIRE A BACHANT

Charles Maréchal, né à Bousies le 18 novembre 1859, journalier, sans domicile fixe, est accusé d'avoir, le 17 octobre 1912, à Bachant, mis volontairement le feu à une meule de seigle appartenant à M. Félix Adam, cultivateur. — 4 témoins.

ASSASSINAT A LILLE

Victor Mahieux, né à Nieppe, le 19 février 1873, journalier à Lille, accusé d'avoir, à Lille, le 28 octobre 1912, volontairement donné la mort à son amie, Marie Bouts. — Huit témoins.

Audiences du Vendredi 17 Janvier

Ministère public : M. Cauvès, substitut du Procureur général

MEURTRE A ROSENDAEL

Arthur Vandevelde, né le 26 avril 1870 à Furnes, ouvrier de filature à Rosendaël, accusé d'avoir, le 14 octobre 1912, à la suite d'une discussion, tué sa femme, Eugénie Pépin. Celle-ci fut frappée de deux coups de couteau à la gorge et à la poitrine et succomba presque aussitôt. — Sept témoins. Défenseur : M. Trefious.

TENTATIVE D'ASSASSINAT A LILLE

Léon Lombard, né le 22 janvier 1888, à Armentières, tisserand à Lille, est accusé d'avoir, à Lille, le 2 novembre 1912, tenté d'assassiner sa femme, née Geneviève Venhée. — Sept témoins.

Audiences du Samedi 18 Janvier

Ministère public : M. Stemler, avocat général

TENTATIVES D'ASSASSINATS A MARQUETTE

Edouard Janssens, né à Thielt (Belgique), le 27 juin 1862, journalier, sans domicile fixe, est accusé d'avoir, à Marquette, le 31 octobre 1912, tenté de donner la mort à sa femme, Elodie Winckler, et à sa fille, Elvina Janssens, et ce avec préméditation. — Six témoins.

ASSASSINAT A LOOS

Théophile Mouny, 33 ans, journalier, détenu à la prison de Loos, est accusé d'avoir, à Loos, le 25 novembre 1912, volontairement donné la mort à son co-détenu Jules Peuchaet, et ce, avec préméditation. — 5 témoins. Défenseur : Me Tellier.

Audiences du Lundi 20 Janvier

Ministère public : M. Stemler, avocat général

BIGAMIE A VERTAIN

Justine Deschaves, née le 28 mai 1878, à Beauvais, ménagère à Lille, accusée d'avoir, le 19 mai 1908, étant engagée par les liens d'un précédent mariage, contracté à Bapaume, le 27 février 1897, contracté un troisième mariage avec Adolphe Pavot, tout en la dissolution du premier. — 5 témoins.

MEURTRE A MALINGHEN

Louis Binoul, 42 ans, journalier, à Maringhen, était couché dans une pièce, le 11 août 1912, quand vinrent à passer les frères Fivet, journalier, et Petit, ouvrier mineur, qui échangèrent avec lui des propos injurieux. Binoul prit dans un sac son fusil de chasse et tira sur Fivet et Petit. Fivet, grièvement atteint, expira le lendemain. Petit a survécu. Binoul a accusé les faits. — 11 témoins.

Audience du Mardi 21 Janvier

Ministère public : M. Cauvès, substitut du Procureur général

ATTENTAT A LA PUDEUR A SAINT-WAAST-LA-VALLÉE

Eugène Soyez, 19 ans, ouvrier agricole à Villeropol, entraîna la petite Germaine Dupont, 7 ans et demi, de Saint-Waast-la-Vallée, et tenta de la violer. — 5 témoins.

COUPS MORTELS ROUBAIX

Paul Husson, 40 ans, né à Hellulin, tisserand à Roubaix, est accusé d'avoir, à Roubaix, dans la nuit du 5 au 6 novembre 1912, fait des blessures à Charles Schepens, avec cette circonstance que ces blessures ont occasionné la mort. — 7 témoins.

Audience du Mercredi 22 Janvier

Ministère public : M. Stemler, avocat général

ATTENTAT A LA PUDEUR ET TENTATIVE DE VIOL A BERTRY

Louis Rastin, 48 ans, né à Villers-Outréau, brodeur à Bertry, est accusé d'avoir, en juin 1911, commis un attentat à la pudeur avec violence et une tentative de viol sur sa fille, âgée de 8 ans. — 3 témoins.

MEURTRE A FOURMIES

Jules Piette, 18 ans, rattacheur à Fourmies, le 28 août 1912, donna rendez-vous à son ancienne amie, Anna Philippe, 21 ans. Une violente discussion éclate entre les deux amants. Piette porte des coups de peigne à la femme Philippe et finalement la saisit à la gorge et l'étrangle. Il jeta ensuite le cadavre dans une mare voisine, où il fut retrouvé quelques jours après. — 8 témoins. Défenseur : Me Pasquel.

Audience du Jeudi 23 Janvier

Ministère public : M. Cauwès, substitut du Procureur général

TENTATIVE DE MEURTRE A CHOMIES

François Belleux, 50 ans, né à Landrecy, charretier à Chomies, est accusé d'avoir en novembre 1912, à Chomies, commis une tentative de meurtre sur Jules Duvivier. — Cinq témoins.

COUPS MORTELS A LYS-LEZ-LANNOY

Henri Lamahieu, né à Lys-les-Lannoy, le 21 août 1861, ouvrier mineur, est accusé d'avoir, à Lys-lez-Lannoy, dans la nuit du 20 au 21 octobre 1913 :

1. Volontairement porté des coups et fait des blessures à Arthur Noel, lesquelles blessures faites sans intention de donner la mort, l'ont cependant occasionnée.
2. Volontairement exercé des violences et des voies de fait sur Octave Dewitte.
3. Volontairement fait une blessure à la dame Blanche Pauwels, épouse Dewitte.
4. Volontairement fait une blessure à Pascal Fetten. — Neuf témoins.

Audience du Vendredi 24 Janvier

Ministère public : M. Stemler, avocat général

ASSASSINAT A TOURCOING

Désiré Levillain, chiffonnier, est accusé d'avoir, à Tourcoing, le 20 mai 1912, tué à coups de revolver, Albert Rehnaert, qu'il accusait d'être l'ami de sa femme. Son ami, Désiré Lucas, qui lui prêta le revolver, est poursuivi pour complicité. — 17 témoins. Défenseurs : Me Tellier et Olivier.

Audience du Samedi 25 Janvier

Ministère public : M. Cauwès, substitut du Procureur général

TENTATIVE DE VIOL A FOURMIES

Martin-Valéry, 20 ans, journalier à Wignehies, rencontre le 19 octobre 1912, dans un chemin près de Fourmies, la femme Palmyre Cambray, 43 ans, et tente de la violer. — Trois témoins.

VIOLENCES GRAVES A LILLE

Léopold Philippe, né à Lille, le 1 juin 1884, journalier, est accusé d'avoir, à Lille, le 15 octobre 1912, volontairement exercé des violences et voies de fait sur la personne de Marie Tirlemont, son ancienne amie, avec des circonstances que ces violences et voies de fait ont entraîné la perte d'un œil et ont été exercées avec préméditation et par guet-apens. — Quatre témoins.

LES CONFÉRENCES FRŒBELIENNES

à l'École Normale d'Institutrices de Douai

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Conférence de M. Paul Dupuy, sous-directeur de l'École Normale supérieure

Continuant la série des conférences à l'École Normale d'Institutrices de Douai, M. Paul Dupuy, sous-directeur de l'École Normale supérieure de la rue d'Ulm, a fait il y a quelques jours la captivante et très subtile conférence que voici :

Mesdames, Mesdemoiselles,

Vous vous rappelez sans doute, dans la *conférence par laquelle Mlle Fonta a inauguré* cette série, la passage où elle a cité fort à propos le mot de M. Pécaut : « Jusqu'à 6 ans l'enfant n'est pas matière scolaire », et où elle a ajouté que, au jardin d'enfants comme à l'École maternelle, il ne devait être question ni de lecture, ni d'écriture, ni de géographie, ni de calcul. Pour ma part, j'ai toujours été de cet avis : mes enfants ont eu dessiner avant de savoir lire et écrire ; cela leur a été très utile pour apprendre à lire et à écrire simultanément et très vite. Pourquoi donc viens-je aujourd'hui vous parler de géographie à propos des jardins d'enfants et de la méthode froebélienne ?

C'est d'abord parce que Mme Eidenschenk me l'a demandé. Il m'était très agréable de répondre à son invitation, cela réveille et ranime pour nous deux *les souvenirs*, trop lointains, hélas ! du temps où je l'eus comme élève à Fontenay-aux-Roses, puis comme répétitrice de mon cours de géographie.

Mais cette réponse doit se compléter d'une autre. Si Mme Eidenschenk a pensé à moi, c'est sans doute qu'elle a gardé bon souvenir de mes efforts pour donner le sens du concret, la familiarité avec les associations de faits de nature, à des jeunes filles, qui, pour la plupart, n'avaient reçu qu'une éducation purement livresque, au qui le verbalisme avait atrophié les facultés d'observation directe, et toutes celles qui en dérivent. C'est aussi, très probablement, que les souvenirs de Mme Eidenschenk ont été ravivés, il y a un an, en lisant, dans le « Bulletin de Fontenay », la petite allocution, par laquelle j'ai essayé de justifier, aux yeux de mes premières élèves des cours normaux froebéliens institués au Collège Sévigné, l'enseignement géographique dont je m'étais chargé.

Les raisons que j'ai données à ces jeunes filles, je vous les donnerai à vous. Ce que j'ai voulu leur faire comprendre, et ce que je désire vous faire comprendre, c'est combien la géographie, telle qu'elle est aujourd'hui, est propre à la formation d'un esprit froebélien.

FROEBELIEN SANS LE SAVOIR

Si, comme je vous le disais tout à l'heure, j'ai été pour mes enfants un maître froebélien sans le savoir, et avant toute connaissance de l'évangile froebélien, c'est à la géographie que je le dois, c'est à l'habitude et au besoin qu'elle m'a donnés de reconnaître, dans la nature, les réactions des faits les uns sur les autres, de discerner dans la vie des plantes, des animaux et des hommes les adaptations aux milieux, par lesquelles elle est possible ; d'analyser et de comparer les conditions d'existence ou d'action offertes par ces milieux.

Avec les informations qu'elle recueille de toutes mains, qui obligent l'esprit à utiliser des données acquises dans les différents compartiments de la science ou du domaine scolaire, non seulement la géographie fait tomber partiellement dans l'École les cloisons qui séparent ces compartiments, et, par conséquent elle est très propre à fournir les « centres d'intérêt » qui sont un des ressorts les plus efficaces de l'éducation froebélienne, mais encore, hors de l'école, elle peut être une compagne de vie quotidienne. Dans la moindre promenade, l'œil et l'esprit du géographe peuvent rester constamment actifs ; sur le plus humble paysage, les forces de la nature ont mis leur empreinte ; leur travail présent se superpose aux résultats de leur travail passé ; l'homme même n'est qu'une de ces forces de la nature, et cette force ne peut rien qu'en harmonie avec toutes les autres.

Ces harmonies se reflètent comme dans un miroir, dans l'intelligence et dans l'imagination du géographe. Sa sensibilité se règle et s'exalte à la fois par la connaissance de la vie intérieure des choses. Ce que des poètes comme Bernardin de Saint-Pierre, comme Michelet même, n'ont demandé et n'ont pu demander qu'à des apparences extérieures, il viendra, j'en suis sûr, quelque grand poète qui le demandera aux réalités profondes, dont la géographie tirée la synthèse par ses emprunts à toutes les autres sciences. Qu'Hugo fût né cinquante ans plus tard, qu'il eût assisté au travail de transformation merveilleux de la géographie, pendant le dernier quart du XIXe siècle, quel surcroît d'ampleur eussent pris les vibrations de son génie conquérant ! Nous devons le sublime poème de « Plein Ciel » et l'admirable invocation « Aux Arbres ».

LA VIE AILLEURS QUE DANS LES LIVRES

Pour nous, qui sommes simplement des pédagogues, le bienfait de la géographie n'est pas seulement de nous agrandir l'esprit, en y faisant entrer la vie de la nature et de l'humanité, il est de nous inviter à chercher cette vie ailleurs que dans les livres, c'est-à-dire, dans les spectacles quotidiens de la réalité, de nous aider à regarder ces spectacles et l'on peut dire, en profondeur, à les pénétrer et à en être pénétrés. Or, c'est là, essentiellement, un état d'esprit froebélien.

Froebel le veut pour le maître parce qu'il le veut pour l'élève et il le veut pour l'élève parce qu'il le veut pour l'homme. L'homme, dit-il, doit entrer en relations intimes avec la nature et cette intimité doit commencer dès l'enfance. »

A nombre de reprises, sous les formes les plus diverses, le même thème revient dans son traité. « De l'éducation de l'Homme » et nous ramène en même point de vue pédagogique. *L'École ne doit pas enseigner des objets isolés, mais des rapports entre les objets et les êtres, itinéraires à l'aide de la réflexion et de l'observation. — L'École doit apprendre à reconnaître, à l'écolier, les relations des choses les unes avec les autres et avec l'être humain. — L'École place le monde extérieur devant l'élève comme quelque chose de distinct de lui ; elle met en évidence les relations qui existent entre les choses et les objets individuels, et l'élève à des généralités de plus en plus hautes. — Le devoir de l'École est de rendre l'écolier pleinement conscient de la nature de la vie intérieure des choses et de la vie propre. — La nature et la vie parlent à l'homme de très bonne heure ; mais elles lui parlent sur un ton si bas que les sens encore peu développés de l'enfant, ne peuvent, en entendant ces paroles, les percevoir distinctement, les interpréter et les traduire dans son propre langage. Mais bientôt, après le premier éveil de la conscience d'un moi distinct du monde extérieur, le désir naît de comprendre la vie et le langage du monde extérieur, particulièrement de la nature, et, avec ce désir naît dans l'enfant l'espoir qu'il recevra lui-même et les siennes la vie qui l'enveloppe de tous côtés.*

C'est à ce désir que les maîtres selon le cœur de Froebel doivent être capables de donner satisfaction. Une des moyens essentiels qu'il recommande pour y arriver on sont les excursions. Il veut qu'elles commencent avec la vie d'écolier, que, dès le commencement de la vie d'écolier, elles soient conduites dans un esprit d'harmonie et d'unité, qu'elles servent à montrer comment les phénomènes de la nature se relient entre eux et avec les phénomènes humains. Il veut que les observations qu'elles provoquent, tendent à ce qu'il appelle l'unité vivante de tous les phénomènes naturels.

Il conseille donc aux maîtres de faire, au moins une fois la semaine, une promenade avec chaque classe, non pour conduire les enfants comme un troupeau de moutons ou comme une compagnie de soldats, mais pour les rendre plus familiers avec ce que la nature offre en chaque saison. « Que le maître d'école de village n'objecte pas, dit-il, que les enfants passent leur vie dehors, dans les champs, dans les forêts, oui, ils y sont, mais ils ne vivent pas avec eux ; ils ne vivent pas dans et avec la nature. Non que le désir n'en soit pas en eux ; il y était, mais les germes en ont été détruits par les adultes qui n'éprouvaient ni ne comprenaient le même désir ». La vie dehors, la vie dans la nature ouverte est donc, aux yeux de Froebel, particulièrement importante pour les petits, mais à la condition qu'elle serve à préparer pour eux une signification plus haute de toutes choses.

M. MARCEL PREVOST ET FROEBEL

Il est curieux de trouver, sous la plume d'un dérivate à la mode d'aujourd'hui, ensemble bien ignorant du mouvement et des classiques, toute une série d'idées qui, dans de comédie, qui, d'une allure moins [illegible] et plus mesuré, tendent au même objet. [illegible] les passages où Froebel dont je viens de [illegible] donner connaissance.

Les Lettres à Françoise maman, de M. Marcel Prévost, sont un manuel de pédagogie à l'usage des mamans qui disposent d'un hôtel à la ville et d'un château à la campagne, comme dans les mêmes temps les [illegible] de Madame la Comtesse de Ségur. Mais quelles « petite d'hommes » sont toujours les petits d'homme, et Petit-Pierre et les mêmes instincts, les mêmes besoins, les mêmes qualités que n'importe quel autre garçon de cinq ans et demi. Son oncle a trop l'habitude de l'observation pour s'y tromper : d'un mot qui doit faire rentrer Françoise, il saisit du moment, aussi bien pour ces institutions primaires que pour s'en détourner physique, il les besoins de petit rustre, c'est-à-dire que son vrai plaisir est d'être lâché dans la nature sans aperçu. L'oncle précepteur traduisant tout de suite, à demeure et dans la rue. Il présente d'emblée et d'un coup les livres, les mêmes, les *fondamentaux*. Il ne tient pour bonnes et réelles que les notions contenues en Petit-Pierre par l'observation directe ; il n'attache de prix qu'à des impressions personnelles. Dans les exercices qu'il dirige pour arriver à ces acquisitions et à ces impressions, il va tout droit à la géographie. L'enfant doit « faire le point » tous les jours, comme le marin qui reconnaît sur son navire, par l'observation du soleil et la comparaison des chronomètres, sur quel point du globe il se trouve. « Faire le point » c'est pour Petit-Pierre, comparer la marche du soleil et celle de la pendule, observer les ombres aux différentes heures, savoir regarder horizontale et thermomètre, savoir se servir de la boussole ; c'est aider l'oncle à lever le plan sommaire de la salle d'études, puis de la maison, puis de la ferme, puis du domaine ; de la passer aux châteaux et aux villages voisins, prendre notion de la *route* parcourue d'un village à un autre, puis dessiner sur le papier ; prendre notion aussi du Cher qui coule entre les saules, et que le crayon représente par un ruban en allant rejoindre un autre : la Loire, jamais vue encore, mais devinée et imaginée par analogie.

Ainsi Petit-Pierre doit toujours passer du connu à l'inconnu, ou plus apprendre « qui soit complétement en fait », sentir toujours parce qu'il tient à sa petite personnalité, l'homme auquel se rattachent toutes ses acquisitions nouvelles. L'oncle le trouve même, toujours en manière de jeu, à la mesure des distances et des vitesses d'après ce petite personne : il parle avec lui sur le nombre de ses pas de la Place du Trocadéro à l'Arc de Triomphe par l'Avenue Kléber, et sur le temps qui doit correspondre à ces pas. C'est là de la géographie, où je ne m'y connais pas : l'opération que fait en jouant Petit-Pierre ne diffère en rien d'essentiel des calculs des grandes compagnies de navigations, en lutte de vitesses pour la traversée d'Europe à New-York, où ce sont par longueur les armateurs décident quels services, seront après l'ouverture du canal de Panama, intégrés à ses plus pauvres par celui de Suez.

Petit-Pierre se prépare de bien des compétences dans ces parties essentielles de la géographie humaine : comment les hommes habitent la Terre, comment ils tissent autour d'elle le réseau de leurs lignes de circulation et comment liées sur leurs lignes leurs vaisseaux monstres et leurs locomotives géantes.

PETIT PIERRE A TRAVERS LE MONDE

Sous l'influence de Rousseau, comme Froebel, M. Marcel Prévost résumante dans toute une série d'exercices froebéliens, bien quelque confiance qu'il ait dans sa méthode, avec quelque régularité qu'il l'applique, car il veut donner à Petit-Pierre des habitudes de discipline. — Il sait que les exigences les plus sûres du genre savent celles qu'il fera en liberté : lâché dans la nature, courant la forme et les formes, apprenant seul à connaître les plantes, les bêtes et les gens par leurs noms, accompagné et excité par une capèce d'aviation majoraire à la figuranse rousse, Clément Martin, le petit gars de fermier, qui depuis sa naissance, vit dans contrainte de la vie des champs. Clément Martin est sale, il parle son patois, il ont sans doute les mots sûrs le lard, redoutée des mamans qui ont un château et une [illegible] qui n'en ont pas ; mais M. Prévost n'hésite pas à proclamer que, comme maître de Petit-Pierre, Clément Martin lui est bien supérieur. Que serait-ce, si Clément Martin n'était pas lui-même un de ces petits paysans qui vivent empêtrés de la nature, mais non pas dans et avec la nature, comme nous le disons tout à l'heure dans Froebel. Il suffit que à Clément Martin d'avoir passé par un jardin d'enfants campagnard, où sans perdre la liberté de son allure, se familiarisé avec le milieu naturel ne serait faite déjà plus intime et plus pénétrante.

Parmi celles qui m'écoutent, les unes seront à travailler pour des Petit-Pierre, les

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

LA GUERRE D'ORIENT

PAS D'ULTIMATUM

Londres, 8 janvier.

Sur les conseils des puissances, les alliés ne déposeront pas d'ultimatum demain aux délégués turcs.

Toutefois, leur point de vue n'est pas modifié sur Andrinople.

On croit que la Turquie proposera une nouvelle rectification de frontière.

On s'attend à de nouvelles concessions de la Turquie

Londres, 5 janvier.

On est persuadé dans les milieux politiques que la séance de demain n'entraînera pas la rupture des négociations.

Quoiqu'il soit difficile de faire des pronostics, on a l'impression bien nette, que si les alliés ne manifestent nul désir de faire des concessions, les délégués Turcs, par contre, feront des nouvelles propositions qui se rapprocheront davantage du point de vue des alliés.

Ces propositions tiseront surtout une nouvelle délimitation de la frontière entre les Serbes et les Bulgares.

La question Crétoise paraît définitivement terminée et quant aux îles de la mer Egée, on affirme que la Porte serait décidée à en céder quelques-unes à la Grèce ; on parle de la moitié.

D'autre part, d'après des informations très sûres, on a la certitude que la question d'Andrinople se solutionnera d'elle-même.

La ville se trouve d'ailleurs dans une situation désespérée et sa reddition n'est plus qu'une question de quelques jours, sinon de quelques heures.

En somme, un certain optimisme règne dans les sphères politiques, d'entant plus que tout porte à croire que les puissances feront tout leur possible pour éviter la reprise des hostilités.

Autour de la Crise

L'Allemagne appelle des réservistes pour 56 jours

Cologne, 5 janvier.

Un grand nombre de réservistes du district industriel de Rhénan-Westphalie ont reçu ces jours-ci des convocations pour une période d'exercices de 56 jours.

Ces convocations adressées à cette saison de l'année et pour une période si longue ont produit une certaine émotion et éveillé quelques craintes.

On explique aujourd'hui qu'il va être procédé pendant huit semaines à des exercices de mitrailleuses, parmi les troupes d'infanterie, et qu'on a jugé opportun d'appeler à cette occasion des réservistes qui seraient appelés à s'en servir.

FAITS DE GUERRE

Brindisi, 5 janvier.

On mande de Salonique à la date du 25 décembre que des troupes grecques se sont embarquées sur des vapeurs à destination, supposé-t-on, de l'Epire.

Constantinople, 5 janvier.

La flotte turque est rentrée hier soir dans les Dardanelles. Elle serait intacte.

2 heures du matin

La Turquie de veut pas faire de concessions

Constantinople, 5 janvier.

Aujourd'hui, au Conseil des ministres tenu dans les bureaux du grand-vizir, Conseil qui a duré cinq heures, on a décidé de s'en tenir aux propositions faites par les plénipotentiaires turcs le 3 janvier.

Mort de M. Cailletet

Paris, 6 janvier.

Le célèbre physicien, M. Louis-Paul Cailletet, membre de l'Institut, administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, est mort cet après-midi, à l'âge de quatre-vingts ans, en son domicile, boulevard Saint-Michel, 75.

M. Cailletet s'illustra par des travaux remarquables sur la dissociation des gaz et la liquéfaction de l'air.

Il fut élu en 1884 à l'Académie des Sciences et était président de l'Aéro-Club de France.

La course de 6 heures

Victoire de Dupré-Lapize

Paris, 5 janvier.

La course de 6 heures, courue cet après-midi au Vélodrome d'hiver, s'est terminée par la victoire de l'équipe française Dupré-Lapize, couvrant en 6 heures la distance de 235 kilomètres 100 mètres.

Sont arrivés ensuite à une roue l'équipe Boyé-Bouchois ; l'équipe Combes-Pélissier-Breton et l'équipe américaine Fogler-Gillet.

AU MAROC

DANS LA RÉGION DE MOGADOR

Mogador, 5 janvier.

Un détachement commandé par le capitaine Raymond, est parti sur la route de Sofit, où des troupes hostiles sont signalées.

La colonne Ricel, composée de quatre compagnies de tirailleurs, trois compagnies de sénégalais, une section de spahis, un bataillon d'artillerie de montagne, envoyée pour occuper la palmeraie, point stratégique, a dû disperser à coups de canon 300 fantassins retranchés dans la kasbe de Carcof.

Les aviateurs Peretti et Feuadeum, survolant la vallée de Tagnider, ont signalé un rassemblement de rebelles.

Des nouvelles de sources indigènes annoncent qu'on pourrait évaluer les forces ennemies à 3 ou 4.000 hommes.

LES INCIDENTS de la « Bataille syndicaliste »

Paris, 5 janvier.

L'assemblée générale extraordinaire du comité de la « Bataille Syndicaliste » a eu lieu sous la présidence de M. A. Guery.

MM. Marchand et Lacotte ont pris la parole au nom du comité Briniz.

Leur ont répondu MM. Gogimus, Bled, Monet et Meyrem.

Après avoir entendu les explications du conseil et les « camarades » qui ont pris part à la discussion, l'assemblée générale, approuvant l'attitude et les décisions prises par le conseil d'administration dans l'affaire Briniz et les incidents qui ont suivi, a voté l'ordre du jour suivant :

« Considérant que Janvion a prétendu, lors de l'inqualifiable action du 2 janvier, que la « Bataille Syndicaliste » boudait son budget avec l'argent des royalistes de l'« Action Française » ;

« Qu'il résulte de la discussion que Pataud — présent à une séance du conseil — avait reçu des explications nettes et précises du conseil d'administration et avait reçu l'assurance que tout serait soumis à l'assemblée ordinaire des actionnaires ;

« Qu'aucun doute ne pouvait — sans mauvaise foi ou parti-pris — sur le journal de la classe ouvrière, subsister dans l'esprit de Pataud.

Qu'en persistant dans son attitude, il avait prouvé jusqu'à l'évidence, au même titre que Janvion, son intention d'atteindre la « Bataille Syndicaliste » et de la déconsidérer moralement aux yeux des organisateurs et des travailleurs qui se sont imposés et qui s'imposent encore le lourd sacrifice pour assurer sa vitalité.

En conséquence, l'assemblée extraordinaire des actionnaires flétrit énergiquement la conduite de Pataud et Janvion.

Elle estime que pour leurs impudiques agissements, ils se sont mis eux-mêmes et définitivement en dehors de la classe ouvrière organisée.

Décide le remboursement à Pataud de sa part de fondateur.

L'assemblée extraordinaire donne plein pouvoir au conseil d'administration de continuer, d'accord avec le comité de défense sociale, la campagne en faveur de Briniz et pour l'avenir de refuser l'insertion de tout communiqué ou article ayant un caractère anti-syndicaliste.

Les Retraites Ouvrières et la Poste

Paris, 5 janvier.

Le ministre du travail a soumis au Sous-Secrétaire d'Etat des P. T. T., un projet qui aurait pour objet de confier à l'Administration des Postes, un certain nombre d'opérations afférentes aux retraites ouvrières et paysannes.

Cette combinaison aurait pour but de diminuer d'une façon sensible les frais généraux de l'Administration des retraites ouvrières.

Un naufrage

Brest, 5 janvier.

Le steamer « Crofeld », vient de signaler au poste de l'île d'Ouessant, qu'il a rencontré au large, le canot de pêche « Bercean » du port de Morlaix.

L'équipage dont on ignore le sort avait disparu.

Le grand concours de coqs

DE DOUAI

Voici les résultats du grand concours de coqs qui a eu lieu dimanche à l'Hippodrome. 6.650 francs de prix étaient affectés à ce concours.

Gagnent 150 francs les parties suivantes : Mérese, de Frênoy-le-Grand ; Léo R. de Douai ; Dujardin, de Lallaing ; Le Friol, de Corbehem ; Les Amis de Grégoire, de Rachecourt ; Trubelin, de Landas ; Beaury, de Valenciennes ; Les Sans-Bile, de Fauroux ; Lefebvre, de Fourmies ; Chevet Russe, de Lille ; Legroux, de Douai ; Deleroix, d'Anichin.

Gagnent 225 francs : Le Coq Vainqueur, de Douai ; Flahaux, d'Emmerin ; Marmousset, de Flines ; Gnelfin, de Villeneuve ; La Bruyéstienne, de Bruay ; Herbaut, de Dorignies.

Gagnent 400 francs : Legrand, de Cambrai ; Dujardin, d'Anzin ; Delberg, de Fresnoy.

Billet blanc : 700 francs : Doby, de Saint-Amand.

Gagnent 800 francs : parties de Thumesnil et de Féchain.

LILLE

Capture d'un apache

Des agents qui arrêté hier dans un garni qu'il occupait rue de la Rapine en compagnie de son amie, Emile Drouin dit Perneau, contre lequel le Parquet de Nancy avait lancé il y a quelques jours un mandat d'amener. Cet individu, qui se prétend serrurier, mais qui en réalité vit des subsides que lui procure sa maîtresse, est soupçonné d'avoir assassiné à Nancy un agent de sûreté et de lui avoir enlevé son revolver. Une perquisition faite à son domicile par M. [illegible], chef de la sûreté, dans le but de trouver cette arme, n'a donné aucun résultat.

Par-ci par-là

— Joseph Boldin, 70 ans, pensionnaire de l'hospice général, a été trouvé pendu dans les cabinets d'aisance. Depuis quelque temps, le vieillard avait [illegible] facultés mentales.